

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2056 - 28 décembre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Nos vœux pour 2008

**Mettre
un coup
d'arrêt à la
régression
sociale**

p. 3

Il y a quarante ans

**La reconnaissance du
droit à la contraception**



p. 11

Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Le chanoine Sarkozy dans ses œuvres
■ Kouchner pour le tri religieux des réfugiés
- p 5 ■ Grenelle de l'environnement
■ Biocarburants et écopastille
- Le PS oblige les députés de la majorité à renoncer à leur RTT
- p 11 ■ Les urgentistes en grève
■ Il y a 40 ans, la loi Neuwirth

Tribune

- p 4 ■ Pour un monde sans frontières !

Dans le monde

- p 6-7 ■ L'Europe centrale dans l'espace Schengen
■ Prime record pour un PDG américain
- Belgique : vers de nouvelles attaques contre les travailleurs
- Grande-Bretagne : Les sous-traitants sèment la pagaille dans la santé publique
- Sarkozy en Afghanistan

Dans les entreprises

- p 8 ■ Caisse d'Allocations Familiales-Lyon
■ Somefor-Marseille-Pont-de-Vivoux
- Jabil-Brest
- p 9 ■ Grèves à Air France
■ Fabio Lucci-Pantin
- p 10 ■ Carrefour-Vénissieux
■ Norbert Dentressangle (région d'Orléans)
- Ford Blanquefort (région bordelaise)
- Veolia Transport-Bordeaux

Il y a 80 ans

- p 12 ■ Le stalinisme en 1927, en Chine et en URSS

• Explosion due au gaz à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)

Un carnage évité de justesse

Samedi 22 décembre, à quelques jours des fêtes de fin d'année, une série d'explosions a complètement anéanti un immeuble HLM d'une quarantaine d'appartements, ne causant par miracle que quelques blessés légers.

Il s'agit d'une cité ouvrière datant de la fin des années cinquante, haute de quatre à cinq étages, qui fut rénovée il y a quelques années.

Cependant, suite à des fissures, l'office départemental d'HLM de Seine-Saint-Denis, commanda des sondages préalables avant travaux. Lors des forages, une canalisation de gaz a été touchée.

Dans la nuit, un travailleur rentrant du travail donna l'alerte. À 7 heures du matin, tous les logements étaient évacués, des habitants se retrouvant dehors, dans le froid, en pyjama. Vers 9 heures il y eut une première explosion, puis un peu plus tard deux autres. L'immeuble s'effondra complètement.

Les seuls blessés légers furent des pompiers et des policiers qui sécurisaient la zone.

Ayant tout perdu, leur toit et leurs quelques biens, les locataires abasourdis n'ont pas compris la lenteur de l'intervention de Gaz de France arrivé sur place vers 9 heures, soit plus de deux heures après l'évacuation de l'immeuble. Ce n'est pourtant pas la première fois qu'un tel accident se produit et beaucoup se souvenaient de la récente et tragique explosion survenue dans la

ville voisine de Bondy, due également au gaz à la suite de travaux.

Bien des questions sont posées. L'entreprise qui effectuait les forages avait-elle les plans des canalisations de gaz ? Les a-t-elle seulement demandés ? Pourquoi, dans des cas comme celui-là, un agent de GDF n'est-il pas présent sur les lieux ?

Derrière ces drames il y a la certitude que, pour avoir voulu faire de petites économies sur le personnel et peut-être sur le matériel, une entreprise de travaux publics ainsi que Gaz de France sont responsables de ce que plusieurs centaines de personnes sont aujourd'hui à la rue en ayant tout perdu.

Correspondant LO

• Immigrés à Calais

Le préfet et le ministre s'en lavent les mains !

Le 21 décembre, des associations de bénévoles avec le soutien du maire PCF de Calais, Jacky Hénin, ont hébergé dans une salle réquisitionnée pour la nuit deux cents immigrants qui errent dans la ville en attendant de trouver une occasion de passer en Angleterre.

Le bâtiment, l'ancien bureau d'embauche des dockers situé sur le port, appartient à l'État et est géré par la région. Le maire a écrit au

ministre pour l'alerter sur « les souffrances physiques et morales endurées par ces populations pauvres », sans obtenir de réponse. Quant au préfet, il a regretté l'ouverture du local en prétextant que les migrants pouvaient contacter le 115 et bénéficier du plan grand froid. Or, d'après le Collectif de soutien d'urgence aux réfugiés, le 115 n'a pas suffisamment de places.

Les immigrants ont donc pu

dormir dans une salle chauffée et pourvue de sanitaires. Le maire, qui ne veut pas recréer un centre permanent comme celui de Sangatte, a prévu de la rouvrir les nuits où les températures seront très basses, « pour éviter la perte de vies humaines ».

Une préoccupation que ne semblent pas avoir les autorités préfectorales ou ministérielles.

Sylvie MARÉCHAL

• Hébergement d'urgence – Metz

Là aussi il manque du personnel

Un seul veilleur de nuit pour 43 résidents ! Les employés du foyer d'accueil du Pont-des-Grilles à Metz ont fait grève, la journée du 19 décembre, à l'appel de la CGT. Dépendant de la DDASS, le foyer emploie quinze salariés et assure l'hébergement de sans-logis.

Neuf salariés sur les dix devant travailler ce jour-là ont cessé le travail et tenu un piquet devant le foyer. Ils réclament la création de trois postes supplémentaires, la transformation de deux contrats précaires en CDI, ainsi que le remplacement des employés absents lors des congés ou en maladie. Ils veulent des moyens humains pour faire correctement leur travail, pas des caméras de vidéosurveillance. Comment un seul veilleur de nuit peut-il assurer la tranquillité et la sécurité des 43 résidents ? C'est tout bonnement impossible. Cette grève fait suite à celle du 20 novembre, à laquelle les employés avaient déjà participé. Ils promettent de remettre ça en janvier s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

Au-delà des discours satisfaits des ministres, la réalité du travail dans les centres d'hébergement d'urgence est plus que difficile, comme dans tous les services publics, du fait d'ailleurs du manque de personnel. L'hébergement est une urgence, mais il est tout aussi urgent de créer des emplois pour assurer correctement l'accueil des sans-logis et des conditions de travail normales pour les employés.

Étienne HOURDIN

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Pour que 2008 voie le monde du travail mettre un coup d'arrêt à la régression sociale !

Pour le monde du travail, le bilan de l'année 2007 est largement négatif. Le tandem Sarkozy-Fillon a poursuivi en l'aggravant la politique de régression sociale qui avait été celle des gouvernements précédents. Deux décisions symbolisent ses choix : d'un côté le « paquet fiscal », ce cadeau de 15 milliards d'euros fait dès le mois de juillet aux contribuables les plus riches du pays, qui n'avaient pas besoin de cela pour vivre dans l'opulence, de l'autre la décision de n'augmenter les pensions de retraite que de 1,1 % en 2008, alors que selon l'indice officiel du coût de la vie (qui sous-estime pourtant la réalité), celui-ci aurait augmenté de 1,6 % en un an.

Le bilan des réformes Balladur, Raffarin et Fillon (sans que la parenthèse de cinq ans de gouvernement Jospin n'y ait changé quoi que ce soit), c'est d'obliger les salariés à travailler plus longtemps, pour partir en retraite avec des pensions de plus en plus misérables.

Quant aux salariés en activité, le bilan pour eux n'est pas plus favorable. Les salaires stagnent alors que les prix s'envolent. Le chômage ne diminue que dans les statistiques. Les charges de travail s'accroissent, les conditions de travail se détériorent, au fur et à mesure que les licenciements et les suppressions d'emplois se multiplient. Le travail précaire ne cesse de progresser. Tout cela pour permettre au grand patronat d'augmenter encore et toujours ses profits.

Le système de santé, dont on nous dit sans cesse qu'il est le meilleur du monde, ne cesse de se dégrader. Diminution des remboursements, franchises en tous genres, hausse des tarifs des mutuelles, hôpitaux manquant dramatiquement de moyens et de personnels, une fraction croissante de la population n'a plus la possibilité de se soigner correctement.

Et la situation est la même dans tous les services publics, parce que le gouvernement préfère utiliser l'argent des impôts à faire des cadeaux à une petite

minorité de privilégiés plutôt que d'assurer un fonctionnement correct de tout ce qui est nécessaire à la population.

Mais cette évolution n'est pas une fatalité. La classe ouvrière a les moyens d'imposer un changement de politique. Quand le patronat, le gouvernement, les grands moyens d'information à leur service dénoncent des grévistes en les accusant de prendre le pays en otage, ils reconnaissent du même coup que sans les cheminots les trains ne roulent pas, que sans les travailleurs d'Air France les avions ne volent pas. Et c'est vrai dans toutes les branches d'activité. On pourrait sans problème se passer des actionnaires. Mais, sans les ouvriers, les usines ne tournent pas, sans les employés de banque ou d'assurance, tout le système financier est bloqué. En un mot, sans les travailleurs toute l'économie est paralysée. C'est cela la force du monde du travail.

Cette force, le gouvernement comme le patronat la craignent. On l'a bien vu pendant les grèves de novembre, où les ministres qui proclamaient qu'ils ne négocieraient pas tant que le mouvement continuerait ont dû bien vite remettre leurs rododendrons dans leurs poches, et ouvrir des négociations avec des dirigeants de confédérations syndicales qui n'en demandaient malheureusement pas plus pour appeler à la « suspension », c'est-à-dire à l'arrêt, des grèves.

Eh bien, si nous voulons que l'année 2008 soit une bonne année pour les salariés, ce n'est que par la voie de la lutte que nous pourrons y arriver, que par une contre-offensive d'ensemble des travailleurs, pour des objectifs qui soient communs à tous, ceux du privé comme ceux du secteur public, les employés comme les ouvriers : l'amélioration du pouvoir d'achat, le refus de la dégradation des conditions de vie et de travail.

• Peugeot Sochaux

Un ouvrier meurt écrasé sous une presse

Vendredi 21 décembre, la veille des congés, juste avant d'aller retrouver sa famille près d'Orléans, un ouvrier qui intervenait pour une opération de mise au point sous une presse est mort écrasé, après que celui-ci avait été actionné par un conducteur d'installation.

Cet ouvrier, salarié d'une entreprise de prestation, travaillait comme metteur au point dans l'atelier d'emboutissage depuis environ un an. Les travailleurs sur la ligne, très choqués, ont été dirigés vers l'infirmerie et pris en charge par le service médical et les pompiers. La direction a fait cesser le tra-

vail à l'emboutissage, les ouvriers de toutes les équipes de cet atelier ont quitté l'usine.

Cet accident n'est pas à proprement parler une surprise. Déjà la CGT, dans un tract au mois de novembre 2007, titrait « *Insécurité chronique à l'emboutissage* » et dénonçait le cas d'un ouvrier conducteur d'installation de nuit qui avait eu la tête coincée entre deux bobines de tôle de vingt tonnes, et celui de cette ouvrière en VSD (travail du vendredi, samedi, dimanche) qui avait eu un bras coincé entre un outil de presse et le montant de l'installation.

Les presses à emboutir sont des machines particulièrement dangereuses par nature, le danger est augmenté par le transport des outils d'emboutissage et des bobines de tôle, le tout dans des surfaces toujours plus petites pour faire baisser les impôts.

La chasse aux gains de productivité est permanente, notamment sur les effectifs. La préparation des outils, qui se faisait avant à deux ou trois, se fait maintenant à un ou deux comme l'exige la direction. Les changements de convois doivent toujours battre des records de temps. Les conducteurs

d'installations sont sélectionnés, dernièrement des « CI Leaders » ont été nommés, avec pour fonction d'exiger encore plus de leurs camarades de travail. La CGT relevait dans son tract que ces nouvelles fonctions allaient pourrir l'ambiance dans les équipes. La multiplication des ouvriers intervenants sur les lignes, l'utilisation massive d'ouvriers intérimaires ont abouti à des conditions de travail de plus en plus risquées. Il n'est pas rare que des ouvriers soient enfermés dans des lignes de presses, la seule parade proposée par la direction étant l'utilisation de mous-

quetons anti-enfermement peu efficaces. L'installation récente d'énormes panneaux d'affichages électroniques des performances de la ligne de presse sert surtout à mettre en condition les ouvriers pour de nouvelles performances de gains de productivité.

La police et l'inspection du travail font leur enquête. Il faudra attendre la reprise du travail, le 3 janvier prochain, pour exiger et imposer au patron des mesures de sécurité telles qu'un ouvrier ne puisse pas perdre sa vie au travail.

Correspondant LO

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Pour un monde sans frontières !

De la chancelière allemande aux premiers ministres polonais, tchèque et slovaque, en passant par le président de la commission européenne et celui en exercice de l'Union, les officiels n'ont pas boudé, la semaine passée, les nombreuses cérémonies d'élargissement de l'espace Schengen. Une barrière sciée ici, un pont ouvert là : les symboles étaient au rendez-vous pour y célébrer l'entrée, le 21 décembre dernier, de neuf des dix États ayant rejoint l'Union européenne mi-2004.

Saisis par une euphorie de commande, beaucoup de grands médias européens ont vanté un nouvel « espace de liberté » permettant désormais à quelque 400 millions de personnes de circuler sans contrôles frontaliers entre les 24 pays concernés. Les nouveaux entrants, hormis Malte, ayant tous fait partie de l'ex-bloc soviétique, le Mur de Berlin serait ainsi tombé une seconde fois !

Nous ne sommes certes pas de ceux qui regardent avec nostalgie les barbelés et les miradors, les barrières ou les postes frontaliers, ni d'ailleurs avec émotion les drapeaux nationaux qui continuent à y flotter de part et d'autre. Mais nous refusons de fermer les yeux sur des barrières toujours plus hautes, simplement déplacées plus loin vers l'Est.

Car l'élargissement de l'espace Schengen n'est pas seulement « une chance pour ceux qui vivent, circulent et font des affaires en Europe », comme s'en félicite le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso. La contrepartie est le renforcement de la coopération policière et judiciaire entre États pour mieux traquer et refouler ceux qui ne sont pas conviés à la fête – les capitaux, eux, circulent librement depuis longtemps. Si d'ailleurs la Roumanie et la Bulgarie, membres de l'UE depuis début 2007, n'ont pas pris part à l'élargissement, c'est qu'elles n'ont pas encore intégré tout l'arsenal nécessaire, comme le Système d'information Schengen (SIS) permettant notamment de ficher les migrants, et dont une version intégrant des données biométriques devrait être mise en œuvre dès 2008. Pour transférer vers l'Est les frontières d'une Europe-forteresse, l'Union européenne n'a pas été avare : c'est en centaines de millions d'euros que se chiffre le coût des équi-

pements sophistiqués (véhicules, caméras et détecteurs en tout genre) destinés aux nouveaux garde-frontières baltes, polonais, slovaques, hongrois ou slovènes. Les frontaliers ukrainiens qui, depuis des années, profitaient d'emplois mieux rémunérés en Pologne, devront désormais s'acquitter d'un visa pour circuler. La Slovénie, elle, a fermé une dizaine de points de passage avec la Croatie voisine, recrutant près de 2 000 policiers pour surveiller une frontière traçant les nouvelles limites de l'Europe au milieu de l'ex-Yougoslavie.

Rien ne sera adouci non plus pour tous ceux, originaires de pays pauvres, qui, parfois au péril de leur vie, tentent de rejoindre ce qu'ils imaginent être l'Eldorado européen. Bien au contraire : début 2008 devrait être soumis au Parlement européen ce que la Cimade et d'autres organisations dénoncent comme la « directive de la honte », un texte durcissant les conditions de rétention et d'expulsion des migrants considérés en situation irrégulière. Élargi ou pas, l'espace Schengen reste balisé au Sud par les barrières espagnoles de Ceuta et Melilla, derrière lesquelles l'Union européenne ferme les yeux sur le sort réservé par l'État marocain à ceux qu'elle refoule. Tout comme elle coopère avec la dictature libyenne, aux avant-postes de sa « guerre aux migrants », finançant sur place la construction de camps de rétention, formant et équipant la police et les garde-côtes libyens.

La France, de son côté, s'emploie à respecter le refus de l'Irlande et de la Grande-Bretagne d'adhérer à la convention de Schengen. Quitte, après avoir fermé le centre de la Croix-Rouge de Sangatte il y a cinq ans, à abandonner aux soins de quelques associations des centaines de réfugiés, errant à proximité de Calais dans l'espoir de parvenir un jour, malgré une surveillance policière accrue, à traverser la Manche.

Tant que toute l'humanité ne sera pas débarrassée de la pauvreté dans laquelle la maintient la domination capitaliste, les espaces de liberté et de prospérité relatives continueront à se retrancher derrière des barrières et des barbelés. Un monde réellement sans frontières sera socialiste ou ne sera pas...

Gérard WEGAN

Convergences Révolutionnaires n° 54 (novembre-décembre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Croissance, décroissance, d'un cauchemar à l'autre

Articles : Cheminots, RATP, EDF, GDF, étudiants, fonctionnaires : La fédération des luttes à portée de mains ? – retraites : 15 ans d'attaques systématiques – Une tribune de la LCR : poursuivre la discussion, engager de nouvelles relations – USA : la majorité contre la guerre – Allemagne : grève tenace des roulants – Belgique : les méfaits du communautarisme : suite mais pas fin.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18

ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Le chanoine Sarkozy dans ses œuvres

Sarkozy rendant visite au pape le 20 décembre, est devenu « chanoine d'honneur de Saint-Jean de Latran ». Le président a fait venir quelques invités surprenants dont Jean-Marie Bigard. Voir le spécialiste des sketches scatologico-mysogines baiser l'anneau papal avait quelque chose de surréaliste !

À Rome, Sarkozy a vilipendé avec force ce monde « obsédé par le confort matériel » et « l'accumulation de richesses ». Venant d'un homme qui exhibe dès qu'il peut ses luxueuses Rollex et passe ses vacances sur le yacht d'un ami multimilliardaire, cela ne manque pas de saveur. D'autres affirmations du chanoine Sarkozy témoignent d'une vision de l'histoire qui relève de la simple propagande catholique comme le fait de déclarer que « les racines de la France sont essentiellement chrétiennes ». Ou de saluer « la contribution exceptionnelle apportée par la France au rayonnement du christianisme » – sans doute une allusion à la Saint-Barthélémy ou à la révocation de l'Édit de Nantes !

Mais l'on a surtout pu constater que Sarkozy a récité devant les pontes de l'Église catholique une profession de foi antilaïque.

D'abord au travers d'une charge contre la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905 : « L'interprétation de la loi de 1905 comme un texte de liberté et de tolérance (...) est en partie une construction rétrospective ». Et pour bien enfoncer le clou, Sarkozy ajoute : « La laïcité n'a pas le pouvoir de couper la France de ses racines chrétiennes (...) La morale

laïque risque de se changer en fanatisme quand elle n'est pas adossée à une espérance qui comble l'aspiration à l'infini ». Ben voyons ! Comme chacun sait, la morale religieuse, elle, ne court aucun risque de « se changer en fanatisme » !

Et le nouveau chanoine a découvert la cause du malheur du bon peuple : « Le désert spirituel des banlieues, la disparition des patronages, la pénurie de prêtres, n'ont pas rendu les Français plus heureux ». Car « dans la transmission des valeurs et l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé », (devant le pape il a laissé de côté les imams et les rabbins).



Sarkozy a parlé de « laïcité positive ». Avec cette idée qu'il faudrait considérer « les religions comme un atout ». Dans le domaine de l'éducation, notamment, Sarkozy s'offusque de ce que « la République répugne à reconnaître la valeur des diplômes délivrés dans les établissements catholiques (...) et n'accorde aucune valeur aux diplômes de théologie. »

Si après cela les culs-bénis ne votent pas Sarkozy, c'est vraiment que dieu est un ingrat.

Pierre VANDRILLE

Kouchner pour le tri religieux des réfugiés

À la demande de Bernard Kouchner, un comité interministériel doit prochainement prendre position sur l'accueil de centaines de réfugiés irakiens.

Mais attention, le ministre des Affaires étrangères s'est engagé à n'accueillir que des réfugiés de religion chrétienne !

Réseau Éducation sans Frontière

s'indigne, à juste titre, de ce tri religieux et rappelle que si plus de 20 000 Irakiens ont demandé le droit d'asile en Europe, la France ne l'a accordé qu'à 99 d'entre eux, laissant sans droit et sans protection sur son territoire des centaines d'autres, y compris des enfants mineurs.

Louis BASTILLE

Au sommaire de **Lutte de Classe** n° 109 (décembre 2007-janvier 2008)

Textes du 37^e congrès de Lutte Ouvrière

Prix : 1,50 euro

Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

• Grenelle de l'Environnement

Paroles, paroles...

Deux mois après la fin du Grenelle de l'environnement, avec ses allures de grand-messe écologique et ses discours enflammés sur l'avenir de l'humanité, le gouvernement ne semble pas décidé à passer des promesses aux actes, si tant est d'ailleurs qu'il y ait eu de réelles promesses.

À la fin du Grenelle, Sarkozy et Borloo, le ministre de l'Environnement, avaient rivalisé de grandes phrases et de serments solennels. Il avait été promis que de grandes choses allaient être réalisées en matière de transport : lutte contre le fret par camion, accroissement significatif des réseaux de transports collectifs, le gouverne-

ment avait même cité l'objectif de 1 500 km de tramway ou de bus en site propre d'ici à 2020. Une logique et une méthode de travail avaient même été définies à l'issue du Grenelle, selon lesquelles un projet non écologique ne pourrait désormais être réalisé que s'il était prouvé qu'il est impossible de faire autrement.

Deux mois plus tard, pas grand-chose ne s'est passé. Mise à part « l'écopastille » consistant en un système de bonus-malus à l'achat d'un véhicule, en fonction de ses émissions de carbone, aucune décision n'a été prise... ou plutôt, les seules décisions prises vont dans le sens inverse des annonces du Grenelle.

Le gouvernement avait, par

exemple, promis que les 65 milliards d'euros de subventions au financement des transports collectifs de province allaient être rétablis. Cette subvention avait été supprimée en 2003 par le gouvernement Raffarin, à la fureur des élus locaux. Or, dans le budget 2008 qui est en discussion au Parlement, il n'y a rien à ce propos. En réalité, aucun plan concernant les transports n'a été prévu et, comme s'en est plaint un député de l'opposition, « la loi de finances 2008 ne propose aucune traduction financière ou budgétaire du Grenelle de l'environnement ».

Les lignes de tram et les « bus propres » ne sont donc pas près de voir le jour, sinon, comme c'est le cas depuis quatre ans, grâce aux fonds des

collectivités locales.

Quant à la question du fret, là aussi le gouvernement, se dédit. Deux cent soixante-deux gares ne traiteront plus les wagons de fret isolés, obligeant les clients à transporter leurs marchandises par camion.

Il n'est donc guère surprenant que tous les participants au Grenelle (associations d'élus, syndicats, ONG écologistes) expriment leur déception. Tous... sauf le Medef, enchanté du tour que prennent les choses, en particulier que rien ne vienne entraver l'organisation de sa production à flux tendu qui oblige chaque jour des centaines de milliers de camions à rouler sur les routes.

P.V.



Le fret ferroviaire diminue, les autoroutes et les camions restent favorisés, et les paroles du « Grenelle » s'envolent...



• Biocarburants et écopastille

Quand le CO₂ devient vert

Charles de Courson, un des députés de la Marne, département très céréaliériste et betteravier, a déposé (puis retiré après promesse d'accord avec le gouvernement) un amendement pour supprimer le malus sur les véhicules utilisant du biocarburant.

En effet le Parlement devait se prononcer sur l'écopastille, autrement dit sur les malus et bonus des véhicules rejetant plus ou moins de CO₂. Or il se trouve que la consommation d'éthanol, le biocarburant produit par fermentation puis distillation de céréales ou de betteraves

sucrières, produit beaucoup plus de CO₂ que l'essence, environ un tiers en plus.

Le biocarburant utilisé est le flexifuel, ou E85, composé de 85 % d'éthanol et de 15 % d'essence. Le constructeur d'automobiles Volvo, l'un des leaders en la matière, estime pour un de ses modèles que le rendement énergétique de l'E85 est inférieur de 40 % à l'essence. Il en faut donc beaucoup plus dans les réservoirs pour arriver au même résultat, et par conséquent les rejets de CO₂ sont plus importants.

Cela pourrait se traduire par des pénalités de 200 euros pour

la Ford Focus flexifuel, de 750 euros pour la Citroën C4 bioflex ou la Renault Megane Estate et même de 1 600 euros pour la Saab 9-5. De quoi décourager les acheteurs éventuels et porter un coup mortel à cette nouvelle filière encore peu développée en France mais qui l'est beaucoup en Suède et surtout au Brésil avec la canne à sucre.

Du coup les constructeurs automobiles engagés dans le flexifuel, ainsi que les représentants des céréaliéristes et betteraviers (dont M. de Courson) réclament que l'on ne taxe que la partie du gaz carbonique produite

par les 15 % d'essence de l'E85 et pas celle produite par les 85 % d'éthanol. Cela au motif qu'avant de produire de l'éthanol, céréales et betteraves ont d'abord été des plantes qui ont absorbé du CO₂ mais sans nous dire bien sûr ce qu'a coûté en termes énergétiques la production de ces plantes.

Une telle décision ferait basculer les véhicules du malus vers le bonus ! Que du bonheur pour les constructeurs automobiles, les céréaliéristes et betteraviers. Quant à la planète...

André VICTOR

• Assemblée nationale

Quand le PS oblige les députés de la majorité à renoncer à leur RTT

Les députés du PS ont utilisé un procédé discourtis envers leurs confrères de la majorité en étant présents en séance alors que la plupart de ceux de l'UMP et leurs alliés du nouveau centre étaient absents !

C'est la troisième fois que cela se produit depuis le début de la législature. Les députés de la majorité sont partout sauf à l'Assemblée, ce qui fait que momentanément les députés de gauche se trouvent être plus nombreux et sont donc en mesure de faire passer leurs décisions.

C'était le cas le mardi 18 décembre au soir. Il s'agissait pourtant de légiférer sur des mesures jugées importantes par la majorité : le rachat des RTT, la prime exceptionnelle de 1 000 euros décapitalisée, la réduction des cautions pour location de logement et l'indexation des loyers sur l'inflation.

Devant le risque que le Parti Socialiste rejette ces mesures, les députés de droite présents ont tout fait pour ramener les absentéistes au Palais Bourbon. Ils ont envoyé des SMS tous azimuts et ils ont fait durer les discours pour qu'on ne passe pas trop vite au vote. Ça a marché, des députés qui se trouvaient à une réception (qui était sans doute plus importante que l'Assemblée nationale !) sont venus, et en fin de compte la majorité s'est retrouvée majoritaire...

L'été dernier il avait déjà été question de l'absentéisme chronique des députés. Certains avaient agité des menaces de sanctions financières en cas d'absence, comme cela se passe au Parlement européen. Mais les députés n'en avaient surtout pas voulu, et l'affaire en était restée là.

Et pendant que les parlementaires s'octroient des RTT autant qu'ils le souhaitent, et sans le moindre contrôle, ils décident que les salariés pourront, eux, renoncer aux leurs.

A.V.

• L'Europe centrale dans l'espace Schengen

« Noël sans frontières » et nouveau rideau de fer

Le 21 décembre, neuf nouveaux pays ont été admis dans l'espace Schengen, une zone de libre circulation pour maintenant 400 millions d'Européens et 24 pays. Outre Malte, cet élargissement concerne des pays qui, il y a moins de vingt ans, appartenaient à ce qu'on appelait « les pays de l'Est ». Trois États baltes ex-soviétiques : Estonie, Lettonie et Lituanie ; et cinq pays issus des anciennes « Démocraties populaires » : Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Slovaquie.

Inaugurant les festivités officielles, le Premier ministre slovaque et son homologue autrichien ont scié la barrière du poste frontalier de Berg-Petrzalka, sous un drapeau européen proclamant en slovaque : « Noël sans frontières ». Dix-huit ans après la chute du Mur de Berlin et trois ans et demi après l'entrée des pays d'Europe centrale dans l'Union européenne, leurs citoyens subissaient donc toujours un traitement discriminatoire de la part des puissances ouest-européennes. Les contrôles étaient, eux, quasi inexistantes pour les ressortissants d'Europe de l'Ouest se rendant dans ces pays, alors qu'il n'y avait pas de réciprocité.

Mais c'en serait fini maintenant, nous dit-on. Certes, on circule désormais en voiture sans devoir s'arrêter aux frontières entre Lisbonne, au sud du continent, et Tallinn, capitale du plus nordique des pays baltes. Pour les habitants de la zone Schengen, c'est un avantage certain. Mais certainement pas la « réalisation historique unique » dont parle le président de la Commission européenne, Manuel Barroso.

D'abord, cette nouvelle levée des contrôles, et non pas la disparition des frontières, même dans la zone Schengen, ne peut sembler extraordinaire... que parce que notre continent reste morcelé en une mosaïque d'États au sein desquels l'économie et les peuples ont bien du mal à ne pas étouffer. Et puis il est abusif de

prétendre qu'aurait enfin disparu le « rideau de fer », vestige de la Guerre froide, qui dressait une sinistre barrière entre les peuples de l'ouest et de l'est de l'Europe. Il a juste été repoussé vers l'est, sur les nouveaux confins orientaux de la zone Schengen.

Dans ces régions, les peuples polonais, biélorusse, russe, ukrainien, hongrois, slovaque, baltes, rom, serbe, slovène, croate, etc., se sont, depuis des siècles, mélangés de part et d'autre de frontières fluctuantes. Et si, depuis des années, leurs membres circulaient relativement librement entre différents États, un espace Schengen élargi va leur rendre la chose bien plus difficile.

Quelque 19 millions d'Ukrainiens auraient, en 2006, franchi la frontière avec la Pologne. Ils allaient y travailler ou y vendre ce qu'ils pouvaient afin de survivre. La Pologne compterait ainsi près d'un million d'Ukrainiens sur son sol, dont la situation est devenue encore plus précaire depuis le 21 décembre.

Et même ceux des ressortissants russes, biélorusses, ukrainiens, serbes, croates, etc., qui seront encore autorisés à franchir les frontières nouvellement renforcées devront souvent le payer au prix fort : en obtenant un visa Schengen dont la délivrance par les consulats ouest-européens tient de la loterie autant que du parcours du combattant, au tarif, prohibitif pour beaucoup, de 35 à 60 euros !

Si la zone Schengen élargie lève certaines barrières entre les peuples, elle en a abaissé d'autres, pas aux mêmes endroits, mais pas plus justes pour autant. Dans un pays comme la Pologne, d'où deux millions de personnes ont choisi de partir pour chercher un travail, cet élargissement va sans doute faire qu'en plus de travailleurs iront tenter leur chance à l'Ouest. Mais sans que des travailleurs encore plus pauvres venus d'Ukraine, de l'enclave russe de Kaliningrad sur la Baltique ou de Biélorussie aient désormais le droit de venir remplacer la main-d'œuvre polonaise partie en Occident.



Des Biélorusses demandent des visas à l'ambassade de Pologne à Minsk.

Bien sûr, certains continueront à tenter leur chance. Mais cette fois comme travailleurs sans papiers, après avoir dû affronter le passage clandestin de frontières hérissées de miradors, de détecteurs thermiques, de caméras à infrarouge... Car l'Union européenne a déboursé un milliard d'euros depuis 2000 pour dresser ces nouvelles barrières entre les peuples. « Des progrès remarquables », dit-elle, ont été accomplis dans ce

domaine. On a les « progrès » qu'on mérite !

Il y a d'abord le fichier policier SIS (système informatique Schengen), avec ses vingt millions de données sur les personnes déjà refusées dans l'espace Schengen ou recherchées, désormais utilisable en tout point d'entrée de cette zone. Il y a aussi le renforcement des moyens habituels de chasse aux immigrés. Ainsi, sur les cent kilomètres de montagnes entre

la Slovaquie et l'Ukraine, on trouve des caméras tous les 180 mètres et quatre fois plus de policiers patrouillant en quads ou scooters des neiges que prévu ! Des centres de rétention y ont été ouverts pour les immigrés clandestins.

C'est cela l'Europe des bourgeoisies qui dominent le continent. Ce n'est certainement pas celle des peuples.

Pierre LAFFITTE

L'espace Schengen

À l'origine, il s'agit du traité signé en juin 1985 entre la France, l'Allemagne et le Benelux (Belgique, Luxembourg et Pays-Bas) dans le village luxembourgeois de Schengen. Ce traité était destiné à contourner l'opposition de la Grande-Bretagne qui refusait la suppression des contrôles frontaliers pour les personnes au sein de la future Union européenne.

Les signataires du traité prévoyaient, eux, d'abolir ces contrôles entre eux, tout en mettant en place des « compensations de sécurité », autrement dit des contrôles renforcés au pourtour

de la zone Schengen qu'ils formaient désormais.

Comme cela supposait une coopération policière, douanière et judiciaire étendue, les négociations furent âpres, les États concernés n'abandonnant qu'à reculons certaines de leurs prérogatives nationales pour les mettre en commun. Aussi, il fallut cinq ans pour trouver un accord à cinq sur la « convention d'application » du traité de Schengen. Et encore cinq années avant qu'il ne commence à entrer en application, dix ans après avoir été signé.

Par la suite, de nouveaux

États l'ont ratifié. Avant le 21 décembre, l'espace commun de Schengen englobait quinze pays : treize États de l'Union européenne (mais ni la Grande-Bretagne ni l'Irlande qui font partie de l'Union), plus la Norvège et l'Islande qui, bien que n'adhérant pas à l'Union européenne, ont depuis longtemps des accords de libre circulation avec les autres pays scandinaves qui, eux, en sont membres.

Totalement enclavée dans la zone Schengen, la Suisse pourrait finalement y entrer ou y être associée, fin 2008.

P.L.

• Prime record pour un PDG américain

3 000 ans de salaire

Le PDG de la banque d'affaires Goldman Sachs, Lloyd Blankfein, vient d'obtenir de ses actionnaires une prime record de fin d'année de 68 millions de dollars. Cela représente tout de même la somme qu'un de ses employés gagnerait en... trois mille ans.

Cette étrenne, qui s'ajoute à son salaire de base, vient récompenser le fait que l'établissement

a déclaré en 2007 un bénéfice de 11,6 milliards de dollars et cela malgré la crise des « subprimes », ces crédits hypothécaires à risques à l'origine de la récente débâcle financière et bancaire. La banque se vante d'avoir, contrairement à ses concurrentes, anticipé la baisse des obligations basées sur ces crédits et de s'en être débarrassée à temps.

En tout cas, pendant que

Goldman Sachs spéculait à la baisse et revendait les titres douteux pour son compte propre, elle continuait d'en acheter pour ses clients qui, eux, en ont été pour leurs frais.

Goldman Sachs est ce qu'on appelle une banque d'affaires !

Christian BERNAC

• Belgique

Vers de nouvelles attaques contre les travailleurs

Après six mois de négociations et de tensions, les partis politiques belges se sont finalement mis d'accord sur un scénario impensable au lendemain des élections législatives fédérales de juin 2007. Les partis battus restent au gouvernement, sauf le Parti Socialiste flamand qui choisit de rester en dehors. Quant au libéral flamand Guy Verhofstadt, Premier ministre sortant, il est reconduit dans ses fonctions et ne passera la main que dans quelques mois au chrétien flamand Yves Leterme, grand vainqueur des élections.

Ces six mois de crise ont cependant montré la détermination des partis flamands à obtenir la poursuite de la régionalisation du pays. Une régionalisation entamée il y a une quarantaine d'années à la demande, à l'époque, des partis francophones, y compris du Parti Socialiste, pour tenter de faire face au déclin de la sidérurgie wallonne, alors que le patronat investissait massivement en Flandre.

Contrairement à ce que beaucoup de journalistes en mal de sensationnel écrivaient, la Belgique n'était pas restée « sans gouvernement », pas plus qu'elle n'était « au bord de l'éclatement ». Les principaux partis de gouvernement ne souhaitent pas sa partition, pas plus que les principaux dirigeants économiques du pays, dont les affaires dépassent largement les frontières régionales et nationales. Quant à l'ancien gouvernement fédéral, il était resté en place pour traiter les affaires courantes.

Ces mois de bras de fer ont permis aux partis flamands d'imposer le principe de la réforme de l'imposition des sociétés. Ce ne devrait plus être l'État fédéral, mais les régions qui en auront la charge. Le gouvernement flamand disposera ainsi de ressources importantes qui pourraient lui permettre de diminuer unilatéralement les

impôts des entreprises implantées en Flandre. Il pourra donner satisfaction à l'une des principales revendications du patronat flamand, du moins celui dont les affaires se limitent à la Flandre.

L'autre revendication du patronat flamand concerne la Sécurité sociale. Il demande que la gestion du chômage et des soins de santé soit régionalisée, ce qui lui permettrait de ne plus avoir à supporter des transferts financiers vers le sud du pays (la Wallonie) où le chômage et le nombre de malades sont plus élevés. Les patrons flamands comptent ainsi réduire leurs cotisations versées à la Sécurité sociale et augmenter d'autant leurs profits.

Si la scission de la Sécurité sociale est imposée, malgré

l'impopularité de cette mesure et l'opposition des syndicats, les travailleurs francophones seront les premiers touchés. Mais on peut être certains que, de leur côté, les travailleurs flamands ne verront pas la couleur des économies réalisées par les patrons. Et les partis francophones auront alors beau jeu de dénoncer « les Flamands » alors que depuis plus de trente ans ils ont eux-mêmes imposé de nombreuses mesures de restrictions des allocations de chômage et de soins de santé.

Plusieurs représentants du patronat belge ont exprimé leur scepticisme vis-à-vis d'une telle politique. Ils disent craindre qu'une concurrence fiscale au sein même du pays entraîne des transferts difficiles à anticiper. Mais ce ne sont pas eux qui s'opposeront à des mesures qui vont malgré tout dans leur sens.

Seuls les travailleurs, qu'ils soient flamands ou wallons, pourront s'y opposer.

Claude THIÉRAM



Manifestation à Liège en mars 2003.

• Grande-Bretagne

Les sous-traitants sèment la pagaille dans la santé publique

Un nouveau scandale lié à la sous-traitance dans le secteur public vient d'éclater en Grande-Bretagne.

Cette fois, il s'agit de la disparition de données médicales concernant des patients de neuf unités administratives régionales de la Santé publique.

Le gouvernement a fait cette annonce le 23 décembre, alors que les faits se sont déroulés au cours des deux mois précédents et toujours de la même façon : des dossiers informatiques enregistrés sur des cédéroms ont disparu au cours d'un transfert entre des unités de traitement informatique hospitalier.

La pagaille est telle que nul ne sait combien de dossiers ont été égarés, ni d'ailleurs s'il existe des copies de ces dossiers quelque part. Seule une unité régionale a osé évaluer le nombre – City and Hackney, dans l'est de Londres, qui estime avoir perdu 160 000 dossiers. On peut donc penser que le nombre total de dossiers disparus dépasserait le million, au bas mot.

Quant à reconstituer les données médicales des dossiers pour lesquels il n'existe pas de copie, il ne faut pas y penser du fait du sous-effectif déjà ingérable dans la Santé publique.

C'est le troisième scandale de ce type, mettant en cause la négligence d'entreprises privées chargées de traitements informatiques pour le secteur public. Le premier avait concerné la disparition de cédéroms contenant les informations personnelles et

bancaires des foyers bénéficiant des allocations familiales pour le compte de 25 millions d'enfants. Puis, au début de décembre, des disques du bureau des permis de conduire, contenant des informations concernant trois millions d'automobilistes, avaient à leur tour disparu. Bizarrement, et sans qu'aucune explication ait été donnée, la dernière trace de ces disques avait été repérée... dans l'État d'Iowa, aux États-Unis !

En fait, on en est arrivé au point où, à force de réduire les effectifs et d'imposer le passage en sous-traitance d'activités secondaires, mais vitales pour le bon fonctionnement des administrations publiques, celles-ci n'ont plus aucun personnel qualifié dans certains domaines (dont l'informatique) et dépendent entièrement de sous-traitants pour qui les contrats qui les lient à ces administrations ne sont qu'une façon de se servir de l'État comme d'une vache à lait. Mais pendant que les actionnaires de ces sous-traitants, dont certains sont des filiales de multinationales, se remplissent largement les poches, au final c'est la population laborieuse qui paie la note, avec des services publics parfois paralysés par ce parasitisme.

François ROULEAU

• Sarkozy en Afghanistan

Un message au gouvernement... américain

Le 22 décembre, Sarkozy a fait une visite éclair en Afghanistan. Il a assuré au président Hamid Karzaï que le gouvernement français maintiendrait sa présence militaire et même qu'il la renforcerait.

Depuis la chute du gouvernement des talibans en 2001, l'OTAN maintient sur place des troupes importantes : on compte aujourd'hui 40 000 hommes, de trente-six pays

différents, qui s'ajoutent aux 20 000 soldats américains. Cette année, la guerre au centre et au sud du pays a causé 6 000 morts. Le week-end des 22 et 23 décembre, plus de vingt personnes ont été tuées. Les soldats français sont aujourd'hui au nombre de 1 900 et quatorze d'entre eux sont morts depuis 2001.

En avril 2007, Sarkozy candidat avait évoqué le

retrait des troupes en déclarant : « La présence à long terme des troupes françaises à cet endroit du monde ne semble pas décisive. » En septembre 2007, le gouvernement décidait pourtant de redéployer en Afghanistan six avions basés au Tadjikistan et d'envoyer 150 instructeurs supplémentaires. Aujourd'hui, il parle de renforcer « la présence de ceux qui

encadrent l'armée afghane ».

Il faut dire que, depuis quelque temps, Bush a battu le rappel parmi ses alliés et fait remarquer qu'en Afghanistan les troupes françaises se tenaient prudemment autour de Kaboul, la région la moins exposée. Sans trop s'engager sur l'importance des renforts, Sarkozy a montré qu'il avait compris le message en affirmant que « deux choses extrê-

mement importantes » se jouaient dans le pays : « la guerre contre le terrorisme et la solidité des accords entre alliés ».

Apparemment, la « guerre contre le terrorisme » n'est pas une réussite. Quant à la « solidité des accords entre alliés », on ne voit pas quel rapport elle a avec les intérêts de la population afghane.

Sylvie MARÉCHAL

• Caisse d'allocations familiales - Lyon

Gros mécontentement sur les salaires

Depuis le 11 décembre, le personnel de la CAF de Lyon fait une heure de débrayage tous les jours pour demander une augmentation de 14 points de compétence et l'attribution d'une prime exceptionnelle à tout le personnel. Ces débrayages votés tous les jours en assemblée générale ont été reconduits pour le moment jusqu'au mercredi 26 décembre. Mais le personnel est bien décidé à continuer si la direction ne lâche rien.

Il faut dire qu'il y a un certain ras-le-bol, et sur les salaires et sur les conditions de travail. Des employés, comme ceux des plates-formes téléphoniques par exemple, ne touchent même pas le smic. Et pour ceux qui font des remplacements, leurs paies varient selon le travail réalisé dans tel ou tel service.

Les conditions de travail se dégradent : le retard s'accumule dans les dossiers, des heures supplémentaires ont dû être mises en place à l'automne.

Jusqu'à présent, les agents devaient se contenter de lettres périodiques de la direction... pour les remercier de leur effort supplémentaire. Dernièrement, quand même, une prime exceptionnelle de 276 euros net a été attribuée. Certes, elle n'est pas à négliger, mais elle n'est accordée qu'au personnel pré-

sent avant le 1^{er} janvier 2007. Décision qui a aussi fait réagir les grévistes : tout le monde a participé à l'effort de travail en cette fin d'année, tout le monde doit y avoir droit. Et comme le pouvoir d'achat baisse pour tout le monde, le personnel a réclamé dans un premier temps sept points pour tous. Devant le refus net de la direction, le personnel a alors demandé 14 points ! Le 17 décembre, le Comité d'entreprise a été envahi, puis ce fut le tour du Conseil d'administration. Mais la direction fait toujours la sourde oreille.

Pour le moment, le personnel est déterminé. Les débrayages touchent 250 à 300 personnes sur les 1 000 salariés de la CAF, ce qui ne s'était pas vu depuis les grèves pour les retraites de 1995. Il y a aussi des cadres qui ont suivi. Et même si les débrayages ne sont que d'une heure le matin ou l'après-midi, la direction bloque l'accueil par demi-journée.

Il a été décidé, entre autres, de contacter les autres CAF. Car Lyon n'est pas seul en grève. Des antennes de Rhône-Alpes sont touchées par le mouvement, ainsi que d'autres régions, et beaucoup sont conscients que les chances de gagner seront plus grandes si le mouvement s'étend.

Correspondant LO

• Jabil – Brest

Les travailleurs obtiennent 70 000 euros pour chaque licencié

Depuis plusieurs mois les salariés de Jabil-Brest sont en lutte pour obtenir les meilleures conditions de départ pour ceux d'entre eux qui sont menacés de licenciement. C'est 225 d'entre eux sur un effectif en CDI de 514 que la direction de l'entreprise entend jeter à la rue d'ici février.

L'usine Jabil de Brest produit des centraux téléphoniques pour le compte d'Alcatel. Jusqu'en 2002, elle appartenait à cet équipementier en télécommunication.

Depuis la cession de 2002, les effectifs ont été systématiquement réduits et pour livrer dans les délais les commandes d'Alcatel, Jabil a préféré le

recours à des intérimaires, parfois jusqu'à près d'une centaine, plutôt que de maintenir les emplois. Dans l'entreprise, c'est la crainte permanente de la fermeture. Chacun sait que les centraux produits à Brest n'ont pas d'avenir et que le groupe Jabil se contente de tirer le meilleur profit des commandes d'Alcatel tant qu'elles durent, tout en se prétendant étouffé par les conditions de prix négociées. La concurrence des pays de l'Est ou de la Chine est constamment évoquée pour peser sur les salariés.

Dernièrement Alcatel a choisi de recourir à une entreprise, Solelectron, qui vient d'ouvrir en Chine pour assurer sa production. C'est la raison invoquée par Jabil pour licen-

• Somefor – Marseille - Pont-de-Vivoux

Décidés à ne pas se laisser jeter à la rue

Les travailleurs de Somefor sont en lutte pour ne pas faire les frais de la fermeture de l'usine.

Cette entreprise, qui fournit Castorama et Leroy-Merlin, fabrique de la peinture sous sa propre marque sur plusieurs sites : Marignane, une vingtaine d'ouvriers, Saint-Martin-de-Crau et Marseille - Pont-de-Vivoux qui emploient chacun une cinquantaine de personnes.

C'est l'usine de Marseille qui est visée. Pont-de-Vivoux, dans l'ancienne vallée industrielle de l'Huveaune, avec sa population ouvrière, est en voie de reconversion en zones commerciales et d'habitation. Les usines disparaissent, se déplacent ou ferment des secteurs entiers comme l'ont fait dernièrement Nestlé et les Moteurs Baudoin.

Évoquant des problèmes de gestion, les actionnaires-directeurs de Somefor présentent un plan de fermeture proposant des mesures de reclas-

sement à 75 km parfois de Marseille et quinze licenciements économiques. Les travailleurs ont d'abord répondu par une pétition qui, point par point, conteste les allégations de la direction. En fait, disent-ils, l'entreprise veut revendre le terrain pour en tirer une forte plus-value immobilière. L'entreprise ne manque pas d'argent : en 2007, ses trois actionnaires se sont partagé un gâteau de 220 000 euros de dividendes, alors qu'ils distribuaient 20 euros de participation à chaque salarié. Auparavant ils avaient touché les subventions pour les 35 heures sans que les effectifs augmentent réellement. En 2005, ils avaient également reçu plus de 5 000 000 euros d'assurance pour un incendie qui, de leur propre aveu, ne les avait pas vraiment gênés mais qui a servi de prétexte au licenciement de neuf personnes.

Le 18 décembre les travailleurs ont débrayé une journée pour porter une pétition aux patrons. Deux jours plus tard,

une quinzaine d'ouvriers de fabrication et de techniciennes de laboratoire de Marseille se sont mis en grève pour aller à Marignane et Saint-Martin-de-Crau s'adresser à leurs collègues. Très bien reçus dans chaque site, ils ont réuni pratiquement tout le personnel présent pour expliquer la situation et débattre des questions posées dans le tract qu'ils distribuent : « *Les patrons actuels semblent avoir oublié que c'est par notre travail durant des années que l'entreprise a accumulé de confortables bénéfices. Qu'ont-ils fait de l'argent qu'ils ont touché ? Qu'ont-ils fait des subventions, de la prime d'assurance ? Et les bénéfices de toutes les années passées, à quoi ont-ils servi ?* »

Bien décidés à ne pas se laisser faire, ils revendiquent une indemnité de 60 000 euros à titre de dommages et intérêts, en plus de l'indemnité due en cas de licenciement économique.

Correspondant LO

Période d'essai : au gré du patron

Les quinze séances de rencontres entre le Medef et les syndicats intitulée « Négociations sur la modernisation du marché du travail » sont en passe de se terminer.

Lors de l'avant-dernière séance, qui a eu lieu le 21 décembre dernier, le patronat a formulé l'exigence d'une plus grande « flexibilisation » du marché du travail, compor-

tant notamment l'allongement de la période d'essai.

Celle-ci serait portée à trois mois pour les ouvriers et les employés, tandis que les cadres, dont la période d'essai est actuellement de trois mois, la verraient portée à six mois.

De plus, le patronat veut que ce dispositif repose sur un accord de gré à gré entre

employeur et salarié. Autant dire que le salarié sera entièrement soumis à la volonté de son employeur car, jusqu'à preuve du contraire, c'est le patron qui décide de qui il embauche et pas l'inverse.

Mais, comme le dit le slogan : « *C'est pas dans les salons qu'on obtiendra satisfaction* ».

David MARCIL

• Air France

Des grèves qui appellent une riposte d'ensemble

Après la grève nationale de cinq jours de ses hôtesses et stewards à la Toussaint, Air France vient de connaître quatre nouveaux jours de grève, cette fois des personnels au sol à Orly-Ouest et dans les régions à la veille de Noël. Dans les deux cas, les salaires et les conditions de travail sont à l'origine de la grève.

Celle de fin de décembre a été menée par des personnels de Piste, du Passage (embarquement, enregistrement), du Trafic et des services Supports. Très largement suivie à l'aéroport d'Orly-Ouest, elle a aussi touché ceux de Marseille, Toulouse, Nantes, Nice. Cela a fortement perturbé le trafic. Car, quoi qu'ait voulu faire croire la direction, il y a eu plus de 70 % de grévistes à Orly-Ouest et même 100 % chez les personnels en CDI du Passage. Du coup, la compagnie a, par exemple, dû annuler 82 vols sur les 116 programmés à Orly, jeudi 20 décembre.

Suivant son habitude de désinformation par voie de presse, Air France avait affirmé qu'elle assurerait la plupart de ses vols. Elle savait qu'en incitant ainsi les passagers à se rendre dans les aéroports sans qu'ils puissent embarquer, elle provoquerait la pagaille. Et, espérait-elle, la colère des usagers qui, montée en épingle par les chaînes de télévision, ferait pression sur les grévistes en cette période de grands départs.

Air France en a été pour ses frais : ses clients bloqués s'en prenaient à sa direction qui les avait fait venir pour rien, sans mettre particulièrement en

cause les grévistes. Car la presse peut se faire l'écho d'Air France, gros annonceur publicitaire, quand elle ment en présentant ses salariés comme des « nantis », cela commence à se savoir que les salaires et conditions de travail de la grande majorité d'entre eux ne sont pas aussi glamour que la publicité de la compagnie.

1 191 euros brut à l'embauche : même vêtu (parfois) d'un uniforme Christian Lacroix, on ne va pas loin avec si peu ! Et puis, il y a les nombreux précaires, avec des temps partiels imposés, qui ont encore moins pour vivre. Cela alors qu'Air France égrène depuis des années les annonces de profits (1,14 milliard d'euros pour les six derniers mois) toujours plus importants qui en ont fait la compagnie aérienne la plus profitable du monde (+ 860 % pour les actionnaires en un an!).

Air France a tellement d'argent (6 milliards d'euros de trésorerie disponible) que, depuis des mois, elle se dit prête à racheter cash Alitalia qui connaît des difficultés commerciales. Cela pour un montant si élevé qu'Air France a préféré ne pas le préciser. Au final, cela pourrait se faire sous forme



d'échange d'actions... sauf si un autre larron emporte le morceau.

Alors, quand le PDG s'accorde 82 % de mieux sur son salaire (de 1,2 million d'euros, plus 65 000 actions, plus 442 000 euros de retraite dorée très « spéciale » !) et que dans le même temps le personnel, lui, n'a droit qu'à 1,4 % d'augmentation, il est naturel que les grévistes réclament 300 euros pour rattraper les pertes subies par leur pouvoir d'achat, une revalorisation du point et des embauches en CDI au lieu de nouvelles suppressions d'emplois (près de 250 sont prévues sur la seule escale d'Orly-Ouest).

Si, dans les autres secteurs de la compagnie, cette grève, comme celle d'octobre dernier, a été suivie attentivement par les salariés qui font tous, peu ou prou, le même constat quant à leurs salaires et à leurs conditions de travail, la plupart des directions syndicales tenaient à montrer qu'elles ne soutenaient pas les grévistes.

À Orly-Ouest, les sections locales de la CGT et de Sud appelaient à la grève, mais pas les autres syndicats. En province, seul Sud appelait. En outre, le bureau national de la CGT, syndicat le plus influent parmi les personnels ouvriers et techniques, apparaissait comme opposé à cette grève

depuis des semaines, en multipliant notamment les injonctions à sa section d'Orly-Ouest pour qu'elle lève son préavis.

De nombreux syndicalistes CGT ont bien entendu été choqués et que, dans ces conditions, la grève ait été largement suivie est déjà en soi un succès. Étant donné les réflexions souvent entendues – « *Il faudrait s'y mettre tous ensemble* » – même dans des endroits n'ayant pas fait grève, la direction d'Air France aurait tort de croire qu'elle va s'en tirer avec la seule promesse de négociations salariales avancées de quelques semaines.

Correspondant LO

• Fabio Lucci – Pantin (Seine-Saint-Denis)

La grève a payé

Vendredi 21 décembre, après neuf jours de grève, les ouvriers des entrepôts de la société Fabio Lucci ont voté la reprise du travail en assemblée générale et décidé de reprendre tous ensemble le lundi matin. C'est aux cris de « on a gagné » qu'ils ont évacué le siège de Fabio Lucci à Pantin, ainsi que les entrepôts de Pantin et d'Argenteuil. Ils ont repris le travail le 24 décembre.

Fabio Lucci est connu pour ses bas salaires, l'absence de 13^e mois et d'avantages sociaux, pas de chèques restaurant par

exemple, sans parler du mépris de la direction pour ses ouvriers.

À Pantin, par exemple, les navettes pour la gare ne fonctionnent qu'aux heures des bureaux. Qu'il pleuve ou qu'il neige, les ouvriers des entrepôts doivent aller à pied, du quartier Bresson à la gare RER. La plupart des qualifications ne sont pas reconnues, comme pour les caristes dont la feuille de paye porte la mention : « *manutentionnaire* ».

Le ras-le-bol a débordé après des remarques méprisantes d'un chef à Argenteuil. Et comme le mécontentement

était grand depuis longtemps, les ouvriers ont décidé la grève et le blocage des entrepôts, jour et nuit. Leur revendication : une augmentation de 100 euros, le treizième mois et des tickets restaurants.

La direction ne voulait pas lâcher. Une nuit, à Pantin, à 4 heures du matin, elle a même tenté de faire entrer des camions pour sortir des marchandises. Elle en a été pour ses frais, car les ouvriers qui dormaient dans des voitures étaient vigilants et ont déjoué la manœuvre. À Pantin, où se trouve aussi le siège, des employés de bureau sont

venues soutenir les grévistes rassemblés autour des braseros.

Au fil des jours de grève, la direction a été contrainte de lâcher un peu plus qu'elle n'aurait souhaité. Sa dernière proposition : une augmentation de 50 euros au 1^{er} janvier 2008, auxquels s'ajouteront 20 euros supplémentaires le 1^{er} juin. Trois jours de grève sont payés, une journée de grève sera récupérée et les retenues des jours restant seront étalées. La direction s'est engagée à la reconnaissance des qualifications et a accordé des formations de conducteur de transpalette. Enfin, les horaires de la

navette à Pantin vont être revus.

Pour Argenteuil, elle s'est engagée à rénover les locaux, à faire fonctionner le chauffage et elle a accordé des « doudounes » contre le froid.

Bien sûr, les grévistes n'ont pas obtenu complètement les 100 euros, mais ils sont restés soudés pendant toute la durée de la grève. Les ouvriers des entrepôts, dont c'était la première lutte, ont découvert qu'ils pouvaient se faire respecter et faire aboutir leurs revendications. Pour le patron aussi, cela a été une découverte !

Correspondant LO

• Carrefour – Vénissieux (Rhône)

Grève pour des augmentations de salaires

Samedi 22 décembre, 93 employés du magasin Carrefour de Vénissieux ont fait grève durant toute la matinée, à l'appel de la CGT, pour revendiquer des augmentations de salaires. Cette action s'inscrit dans un appel national. Des grèves étaient également prévues dans d'autres magasins entre le 21 et le 24 décembre, à l'appel de la CGT et de la CFDT.

La première revendication est salariale. Dans toute la branche, des travailleurs sont payés en dessous du smic. Face aux protestations des syndicats, les patrons de la grande distribution ont porté les salaires de base à la hauteur du smic, mais en contrepartie ils ont décidé de ramener le forfait pause de 5 à 2 %, reprenant ainsi d'une main ce qu'ils ont donné de l'autre.

À Carrefour-Vénissieux, il y a des salaires de 920 ou 950 euros pour 35 heures. Depuis le passage aux 35 heures en 1999, la prime d'ancienneté a été supprimée

et les augmentations annuelles sont bien inférieures à l'augmentation des prix. Ces très bas salaires sont d'autant plus choquants que, en 2007, les dividendes versés aux actionnaires de Carrefour ont atteint plus de 700 millions d'euros. Quant au directeur général du groupe, son salaire a augmenté de 60 % entre 2005 et 2006. Il est actuellement de 2,4 millions d'euros par an.

En plus des augmentations de salaires, les employés de Carrefour revendiquent des emplois stables et à temps complet car le travail à temps partiel imposé est une cause supplémentaire de bas revenus. Enfin ils réclament aussi de meilleures conditions de travail : du chauffage dans le magasin et en réserve, ainsi que du meilleur matériel pour travailler, caisses et tire-palettes en état de marche, entre autres.

À Vénissieux, la grève était annoncée pour le 24, mais elle a été avancée au 22 pour prendre la direction par surprise. Ainsi ce jour-là, dès 4 heures du matin, un piquet

de grève a été mis en place. Sur les 300 employés, environ, prévus pour travailler le matin, près du tiers a eu le courage de braver les pressions de l'encadrement. Pour remplacer les caissières en grève, la direction a supprimé les pauses de celles qui étaient au travail et fait travailler des cadres qui ont eu du mal à réapprovisionner les rayons.

À l'ouverture du magasin à 8 h 30, les premiers clients, déjà nombreux, ont eu la surprise de découvrir une manifestation dynamique à l'entrée, puis dans le magasin. La clientèle, très populaire, a bien accueilli les grévistes et a même applaudi le mot d'ordre « *Augmentez les salaires* », ce qui a renforcé leur détermination. Ces grévistes sont heureux d'avoir exprimé leur mécontentement. Et comme les patrons n'ont encore rien cédé, d'autres mouvements sont en préparation, notamment pour les soldes de janvier.

Correspondant LO

• Ford – Blanquefort (Région bordelaise)

En lutte contre la fermeture de l'usine

Le mardi 11 décembre dernier, les salariés de Ford à Blanquefort ont à nouveau répondu présent lors d'une grève de 24 heures lancée par l'intersyndicale. Un millier d'entre eux ont défilé dans les rues de Bordeaux pour exprimer leur colère et leur ras-le-bol d'être baladés par leur direction qui prépare la fermeture de l'usine.

Car c'est bien là le sort que la direction promet aux 1 800 salariés, non seulement aucune production nouvelle n'est annoncée mais Ford a confirmé son désengagement pour la fin 2009. Situés sur le même site, les 900 salariés de l'usine GFT craignent aussi pour leur emploi dans les années qui viennent. Les syndicats estiment que plus

de 10 000 emplois, liés indirectement à l'activité du site, seraient menacés.

Pourtant, Ford a largement bénéficié de l'argent public pendant des années. C'était manifestement pour remplir ses caisses. Car dans le même temps, plusieurs centaines d'emplois ont disparu par le biais des préretraites et des prétendus « plans de sauvegarde de l'emploi »... et les salaires sont restés gelés.

Ford n'est pourtant pas dans le besoin. Depuis des années, ses projets se portent très bien. Seulement, comme les actionnaires en veulent toujours plus, ils ont décidé d'augmenter encore leurs marges sur le dos des salariés, en prévoyant de fermer une quinzaine d'usines à travers le monde sans que la produc-

tion soit pour autant restreinte.

Le lendemain de la manifestation du 11 décembre, une grève s'est déclenchée spontanément. Partie de la chaîne d'assemblage, elle s'est étendue aux autres secteurs et environ 400 salariés ont défilé dans les allées des deux usines. Le jeudi 13 décembre, cette fois à l'appel de l'intersyndicale, la moitié de l'effectif a débrayé une nouvelle fois et a défilé dans les deux usines.

À la veille des trois semaines de congés imposés, les travailleurs de Ford ont voulu avertir leur direction que, pour l'année 2008, elle devrait compter sur leur combativité et leur détermination à vouloir maintenir l'emploi.

Correspondant LO

• Norbert Dentressangle – Région d'Orléans

Débrayage pour les salaires

Jeudi dernier, les sites Norbert Dentressangle d'Artenay, de Meung-sur-Loire et de Boigny-sur-Bionne, qui emploient chacun une centaine de travailleurs, ont débrayé à 80 % pendant que se déroulaient les négociations sur les salaires.

La direction proposait une augmentation de 2,3 %, ce qui fait 28 euros net pour des salaires qui, pour la plupart, ne décollent pas du smic. Le chiffre d'affaires et les bénéfices (50 millions d'euros net en 2006) de ce groupe de transport et de logistique ont augmenté encore cette année. Dans sa lettre de vœux au personnel, le directeur du groupe se vante d'avoir racheté le premier transporteur britannique. « *Cette acquisition, pouvait-on lire, constitue une étape majeure dans l'histoire de notre groupe dont nous pouvons tous être fiers, et ouvre à chacun de nous de réelles perspectives de progrès et d'évolution personnelle* ». Alors, constataient les travailleurs du site

d'Artenay, « *de l'argent il y en a. D'ailleurs le patron vient de s'offrir un avion privé.* »

Les salariés ont donc voulu soulever leurs vœux en débrayant massivement. Même une partie de la maîtrise et des bureaux a arrêté le travail, ce qui est inhabituel. Il est maintenant question de ne pas en rester là et de remettre ça en janvier. Ce ne sont évidemment pas les raisons qui manquent. En plus des salaires insuffisants, les conditions de travail sont difficiles, en particulier dans les entrepôts pas chauffés malgré le froid.

Seul un bon coup de colère pourra réchauffer l'atmosphère.

Correspondant LO

• Veolia Transports – Bordeaux

Grévistes contre pilleurs de fonds publics

Après quatre jours de grève, du 13 au 16 décembre, une partie des employés de Veolia Transports qui assurent les transports en commun sur la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) se sont remis en grève le samedi 22 décembre.

Ils se battaient pour une revalorisation de leurs salaires et des embauches. Les propositions faites par la direction se sont d'abord chiffrées à 2,2 %, au lieu du 1,9 % initial. Mais après que 52 % des personnels ont rejeté les propositions de la direction et se sont prononcés pour la reprise de la grève lors d'un référendum organisé par les syndicats, les salariés ont finalement décidé d'accepter la proposition de 2,7 % d'augmentation.

Contre les grévistes, le patron de Veolia Transports a reçu le soutien de ses compères locaux. Tous ont déversé leur hargne contre ces travailleurs « preneurs d'otages », ces « maîtres chanteurs ». Le président de la Chambre de commerce et d'industrie a même déclaré qu'il est « *intolérable de négocier sous la pression* ». Mais c'est quoi une négociation « tolérable » pour les patrons ? C'est quand les tra-

vailleurs se mettent à genoux et implorent des aumônes pendant qu'eux remplissent frénétiquement leur compte en banque ?

Veolia Transports bénéficie d'une « délégation de service public », c'est-à-dire qu'elle gère les transports pour le compte des collectivités locales, en pillant allègrement les caisses. Un rapport des services de la CUB a récemment mis en évidence comment ces entreprises détournent l'argent, notamment au travers des frais dits « de siège », 2,5 millions d'euros, que Veolia Transports Bordeaux verse annuellement à sa maison-mère sans aucun contrôle. Ce à quoi il faut rajouter entre un et deux millions de profits annuels.

Les grévistes ne se sont pas laissés impressionner par les manœuvres et la propagande du patronat local et ont obtenu un recul de leur patron.

Correspondant LO

• Hôpital public

Les urgentistes en grève

Les médecins urgentistes ont piqué un coup de colère. Ils sont en grève depuis le soir de Noël. Astreints à la réquisition, leur grève est « symbolique » et ils continuent à soigner ceux qui arrivent aux Urgences, mais les raisons de la colère des personnels hospitaliers sont bien réelles.

Les Urgences sont au bord de l'asphyxie. Elles relèvent de l'épreuve, tant pour les malades, contraints d'attendre de longues heures, que pour le personnel soignant trop peu nombreux et pour qui l'urgence commence souvent, avant de pouvoir examiner un patient, par tenter de trouver une place dans des couloirs surchargés de brancards.

exemple, que les RTT non prises permettent de partir plus tôt en retraite. » Si les « imaginations » de la ministre étaient des propos sérieux, on risquerait de voir les personnels hospitaliers partir en retraite bien avant 50 ans et les hôpitaux se dépeupler de leur personnel.

L'organisation des soins, plus particulièrement de la « permanence des soins », avec la possibilité de recourir à un médecin y compris la nuit et les jours fériés, est une autre raison de la grève.

Depuis 2003, les médecins généralistes n'ont plus l'obligation d'assurer les gardes de nuit des week-ends. Elles relèvent du volontariat. Si bien que, dans la plupart des centres urbains, il est impossible de trouver un médecin après 20 heures en dehors de ceux des Urgen-

• Il y a 40 ans, la loi Neuwirth

La reconnaissance du droit à la contraception

Le 28 décembre 1967, le Parlement, sur proposition du député gaulliste Lucien Neuwirth, votait une loi qui modifiait la législation de 1920. Si l'interruption volontaire de grossesse restait un délit, les articles qui interdisaient toute contraception, et toute propagande anticonceptionnelle, en étaient éliminés.

Jusque-là, les seuls contraceptifs librement vendus sur le marché étaient les préservatifs masculins... au nom de la prévention des maladies vénériennes, mais sans qu'aucune allusion ne puisse être faite à un autre rôle possible.

De la fondation du planning familial...

Les choses avaient commencé à bouger en 1956, quand le docteur Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé et la sociologue Evelyne Sullerot fondèrent une association prudemment dénommée « Maternité heureuse », qui allait devenir en 1960 le Mouvement français pour le planning familial. Avec un petit groupe de médecins et non-médecins, le Planning familial tentait d'organiser, en jouant à cache-cache avec la loi, une action pour permettre aux femmes l'accès à la contraception et pour éviter du même coup le recours aux avortements clandestins, qui mutilaient ou tuaient chaque année des milliers de femmes, sans soulever dans le monde des hommes politiques d'autres réactions que la réprobation pour ces pratiques qualifiées de criminelles, ou au mieux l'indifférence.

Le planning familial ouvrit des centres de conseil, développa l'information, facilita l'achat de contraceptifs mécaniques féminins, comme les diaphragmes, qu'il fallait importer de Grande-Bretagne, où le Planning existait depuis quarante ans déjà.

Par ailleurs, la pilule contraceptive, mise au point aux États-Unis, était utilisée depuis des années dans certains pays, et pour les laboratoires pharmaceutiques spécialisés dans les produits hormonaux, c'était un marché potentiel fort intéressant.

...au vote de la loi

Quelques propositions de lois avaient déjà sans succès été déposées, comme en 1954, un projet du groupe parlementaire radical-socialiste. Mais c'est un homme politique de droite qui réussit à faire dépenaliser la contraception.

L'âge à partir duquel celle-ci serait autorisée – 21 ans, comme la majorité légale à l'époque – suscita contre Lucien Neuwirth l'accusation « d'ouvrir les portes à la dépravation de la jeunesse et au relâchement des mœurs du pays ». Puis les détracteurs de sa proposition proposè-

rent, entre autres, d'avoir recours à deux médecins, l'un contrôlant en quelque sorte l'autre, et de ne pas obliger le pharmacien à vendre la pilule anticonceptionnelle, pour ne pas porter atteinte à sa liberté.

Malgré tout, la loi autorisant la contraception, réservant cependant la publicité sur les méthodes contraceptives aux revues spécialisées, et exigeant une autorisation des parents pour une prescription médicale de contraceptifs oraux avant 21 ans, fut votée. Il n'était toutefois pas question de remboursement par la Sécurité sociale. Les sénateurs inventèrent même la nécessité d'utiliser un carnet à souches, comme pour les stupéfiants, mais ce ne fut pas appliqué.

Un florilège machiste et réactionnaire

Les débats sur cette loi donnèrent l'occasion aux plus réactionnaires des hommes politiques de faire étalage de leur crasse intellectuelle. « La pilule est destinée, non aux Françaises, car notre pays souffre de sous-population, mais aux femmes des pays où la natalité est le double voire le triple de la nôtre et où la faim sévit », peut-on lire dans le compte-rendu de séance. Un orateur affirmait que « dans l'esprit du législateur américain, l'usage de la pilule doit être répandu au sein des classes sociales déshéritées – Noirs, indigents, chômeurs – dont la réduction numérique est grandement souhaitée par le gouvernement des États-Unis d'Amérique ». Ou encore : « Les maris ont-ils songé que, désormais, c'est la femme qui détiendra le pouvoir absolu d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants en absorbant la pilule, même à leur insu ? Les hommes perdront alors la fière conscience de leur virilité féconde et les femmes ne seront plus qu'un objet de volupté stérile. »

Ce florilège a été rassemblé par l'universitaire féministe Xavière Gauthier, qui le commente ainsi : « Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les femmes vont décider, elles et elles seules, d'avoir des enfants ou non. Cela peut paraître de simple justice, de simple bon sens. Ce sont elles qui les portent pendant neuf mois à l'intérieur de leur corps, ce sont elles qui en accouchent, ce sont elles qui, éventuellement, les allaitent. C'est à elles de savoir si cela leur convient ou pas. »

Viviane LAFFONT



Grève aux urgences en 1999. Rien de changé depuis.

À l'hôpital, dans tous les services, la pénurie de personnel est telle que les heures supplémentaires et les journées de RTT s'accumulent : le stock s'élève ainsi à 23 millions d'heures supplémentaires non payées et à 3,5 millions de journées de RTT amassées dans des « comptes épargne-temps » ! C'est une des raisons de la grève.

Roseline Bachelot, la ministre de la Santé, a ses solutions. « J'ai l'argent », a-t-elle déclaré, affirmant que les hôpitaux auraient une provision de 324 millions d'euros pour payer ces arriérés. Mais elle n'est pas allée jusqu'à préciser d'où pourrait surgir une telle cagnotte alors que le budget des hôpitaux est à sec et ne permet même pas de faire tourner normalement la machine. Elle a aussi ajouté : « Le paiement n'est pas la seule solution. On peut aussi imaginer, par

ces. Aussi, quand le 19 décembre, le gouvernement a décidé d'octroyer 150 euros de prime aux généralistes qui accepteraient d'assurer des gardes pendant les ponts de Noël et du jour de l'an, mais sans rien proposer de plus aux urgentistes hospitaliers, la colère de ces derniers a monté d'un cran.

C'est d'autant plus justifié qu'on ne voit pas pourquoi les défenseurs à tout crin de la médecine « libérale » auraient besoin que l'État les paie pour remplir leurs obligations morales.

Quant à la politique des gouvernements successifs, qui ont rogné le budget de l'hôpital en même temps qu'ils ont amputé les possibilités d'accès aux soins pour tous, elle est tout simplement criminelle.

Sophie GARGAN

Staline livrait les communistes chinois à leurs bourreaux, et réprimait l'Opposition communiste en URSS

Le mois de décembre 1927 fut marqué par deux événements étroitement liés, catastrophiques pour l'avenir du mouvement communiste et ouvrier international. D'une part, l'écrasement du dernier soubresaut de la révolution chinoise, tandis qu'en URSS, Staline et les siens excluaient du Parti Communiste des anciens compagnons de Lénine, Trotsky en tête, qui combattaient le cours stalinien, expression politique d'une bureaucratie ayant chassé la classe ouvrière du pouvoir.

Le massacre à Canton de milliers d'ouvriers et de communistes chinois par les hommes du Kuomintang fut l'acte final d'une révolution chinoise qui fut sabotée, livrée à ses bourreaux par la direction stalinienne de l'Internationale communiste.

La fraction stalinienne, qui avait commencé à s'emparer de la direction du PC soviétique dès 1923, en profitant notamment de ce que la maladie qui allait bientôt l'emporter tenait Lénine écarté de la direction du pays et du parti, avait besoin, pour établir définitivement son pouvoir, d'écartier deux obstacles également mortels pour elle : la vieille garde bolchevique, restée fidèle aux idéaux de la révolution d'Octobre 1917, et tout risque de victoire d'une nouvelle révolution prolétarienne. Une telle victoire, hors d'URSS, aurait pu en effet redonner espoir à l'avant-garde ouvrière soviétique alors que, dix ans à peine après la révolution de 1917, c'est précisément l'isolement de l'URSS, ajouté au poids de l'arriération d'un pays à peine sorti d'une terrible guerre civile, qui avait permis à la bureaucratie de saisir les rênes de l'État et du parti.

La révolution chinoise étranglée

Bien que démontrant le caractère criminel de la politique stalinienne qui avait mené les ouvriers et communistes de Shanghai et Canton au massacre, leur défaite allait renforcer Staline au détriment de ceux, Trotsky en tête, qui avaient, dès le début, dénoncé cette politique et qui ne voulaient et ne pouvaient s'appuyer que sur les luttes du prolétariat

mondial.

Depuis le début des années vingt, à la suite de la révolution russe, une vague révolutionnaire avait soulevé la Chine. Encore plus arriéré que la Russie, ce pays semi-colonisé maintenait dans les campagnes, où se trouvait l'immense majorité de sa population, des structures quasi féodales. Dans les villes, il existait une classe ouvrière, surexploitée tant par les nantis locaux que par les nombreuses entreprises occidentales dont la bourgeoisie chinoise n'était souvent qu'une intermédiaire. Bien que relativement peu nombreux avec deux millions de membres, ce jeune prolétariat, qui ne cessait de se développer, apparaissait comme la force motrice de la révolution chinoise.

Le Parti Communiste Chinois (PCC) n'était à sa naissance en 1921 qu'un tout petit groupe d'intellectuels. Début 1925, il ne regroupait encore que 900 militants. À la fin de la même année, il comptait 20 000 membres, de nombreux travailleurs l'ayant rejoint.

Manifestations, grèves et occupations de terres culminèrent en 1925-1927. Les ouvriers et les paysans mettaient de plus en plus leurs espoirs dans une révolution sociale qui, balayant les classes possédantes, aurait mis fin à leur oppression séculaire.

Cependant, Staline n'avait nulle envie de voir triompher une révolution prolétarienne en Chine. Les dirigeants du Komintern (l'Internationale communiste) dictèrent au jeune PCC une stratégie qui voyait dans la révolution qui montait une révolution bourgeoise devant être dirigée par des révolutionnaires bourgeois. Ils imposèrent aux membres du PCC de rester dans le parti de la bourgeoisie chinoise, le Kuomintang, et d'en soutenir la politique.

Or si ce parti nationaliste bourgeois, dont un des dirigeants était Chang Kai-chek, souhaitait s'emparer du pouvoir, il ne voulait en aucun cas permettre aux masses ouvrières et paysannes de prendre en mains leur propre sort. Ainsi, Chang Kai-chek sut s'appuyer sur les masses tant qu'elles ne le menaçaient pas, il accepta bien sûr que « les communistes (fassent) un travail de coolies pour le Kuomintang ».

Au printemps 1927, cepen-

dant, à Shanghai, Chang Kai-chek montra son vrai visage. Ce fut un bain de sang : des dizaines de milliers d'ouvriers révolutionnaires et de communistes chinois furent arrêtés, torturés, jetés vivants dans les chaudières des locomotives. Le Kuomintang et la bourgeoisie voulaient vider de son sang le jeune prolétariat révolutionnaire. « Depuis quatre mois, sur tout le territoire contrôlé par Chang Kai-chek, on assiste à un massacre systématique » écrivait, le 20 août 1927, le *China Weekly Review*, un journal de langue anglaise paraissant en Chine.

La révolution chinoise et l'opposition antistalinienne en URSS

En URSS, deux années d'intense activité révolutionnaire du prolétariat chinois avaient redonné espoir et énergie combative à certains travailleurs. Et cela s'exprimait notamment dans le fait que l'Opposition unifiée au stalinisme, dirigée par Trotsky et Zinoviev, recevait de nouvelles marques de sympathie, des sou-



Communistes oppositionnels déportés par Staline, manifestant pour l'anniversaire de la révolution d'Octobre.

tiens nouveaux, dans les usines, les quartiers ouvriers.

Malgré la censure dont étaient victimes les idées de l'Opposition, malgré la mise à l'écart de ses dirigeants (Trotsky, Zinoviev et Kamenev avaient été évincés du Bureau politique par Staline, fin 1926), malgré les bandes de voyous staliniens cherchant à disperser leurs réunions, les dirigeants de l'Opposition rassemblaient par-

fois des milliers d'auditeurs. Ainsi, le 17 octobre, lors d'une manifestation officielle à Léninegrad, Trotsky et Zinoviev, bien qu'écartés de la tribune, avaient été ovationnés par une foule d'ouvriers.

La semaine suivante, Staline les fit exclure du Comité central. Mais, à l'occasion du dixième anniversaire d'Octobre, et du 15^{ème} congrès du parti qui devait suivre, les dirigeants de l'Opposition étaient bien décidés à se faire entendre, à dénoncer devant le parti la trahison de la révolution chinoise dont s'était rendue coupable la direction stalinienne.

Craignant l'écho que pourraient avoir dans le parti et l'Internationale les critiques de Trotsky, Staline fit tout pour museler l'Opposition. Prenant



Le ramassage des cadavres, après l'échec de la commune de Canton.

putschiste vouée à l'échec : la prise du pouvoir à Canton, le 11 décembre 1927. Cette « Commune de Canton » se termina, deux jours plus tard, par le massacre de plusieurs milliers d'ouvriers et de communistes chinois.

Il fallait cela à Staline pour couvrir d'un silence de plomb les critiques de l'Opposition communiste en URSS, et préparer la déportation (dès janvier 1928) de ceux qui, comme Trotsky et ses camarades, refusèrent de se renier en capitulant « devant le monde entier », comme l'exigea Staline.

Certains – Zinoviev, Kamenev – notamment cédèrent alors à Staline, une voie qui allait les emporter toujours plus loin dans le reniement de leurs idées. D'autres, autour de Trotsky, allaient payer de leur liberté, puis de leur vie, d'avoir défendu le drapeau du léninisme.

Ce fut cette politique, qui avait été celle de l'Internationale communiste à ses débuts, du temps de Lénine, et avec laquelle avait rompu le stalinisme, que Trotsky incarnera jusqu'à son assassinat en 1940. Les dizaines de milliers de martyrs ouvriers et communistes de Shanghai et Canton auraient doublement péri pour rien si, aujourd'hui, il n'y avait plus personne pour se souvenir de ces leçons du passé, de la nécessité de l'indépendance politique et organisationnelle du prolétariat.

Pierre LAFFITTE